

## Sujets éloignés.

### Esquisse d'une caractérisation des sujets lexicaux séparés de leur verbe

Les analyses qui portent sur la place du sujet se situent, pour l'essentiel, dans le cadre de l'ordre des mots, c'est-à-dire en terme d'antéposition ou de postposition par rapport au verbe. En français, c'est évidemment la seconde position qui a suscité le plus de commentaires. Mais cette orientation conduit, finalement, à négliger certaines des particularités du sujet lorsqu'il précède un verbe. Pour les sujets lexicaux, deux dispositions sont envisageables. Soit le sujet précède immédiatement le verbe :

**la chambre** est toute simple sans télé — très ordinaire — (POI 97)

soit une séquence s'intercale entre ces deux éléments et interrompt quelque peu l'enchaînement<sup>1</sup> :

et **la personne** *peu à peu* a craqué (POI 97)

on voit bien que **le général** *au fond* était contre tout ce qui pouvait faire écran si j'ose dire (POI 95)

Les sujets "éloignés" du verbe constituent un point sur lequel le locuteur, même linguiste, a peu d'intuition (cet arrangement est-il seulement attesté à l'oral ?). C'est aussi un phénomène sur lequel les indications des grammairiens sont rares. On les rencontre dans deux chapitres : la construction des phrases et la ponctuation.

Brunot (1905-1953) illustre la première tendance. Il aborde à quelques reprises ce problème dans une rubrique sur le "rapprochement

---

1. Dans la plupart des exemples cités, le sujet sera écrit en gras et l'insertion en italiques.

des mots” qui permet, à travers des commentaires sur le style et la clarté de l'expression, d'envisager une certaine évolution de ce phénomène dans la langue. Dans le tome III de *l'Histoire de la langue française* (qui porte sur la période 1600-1660), il signale ainsi que le pronom sujet tend à ne plus être séparé du verbe. Le sujet lexical est traité de façon semblable et, sous l'influence de Vaugelas, les phrases avec des éléments intercalés (adjectifs, déterminatifs) entre le sujet et le verbe se raréfient. Mais cette tendance n'a pas pleinement abouti si l'on en croit la remarque finale de Brunot :

ce n'est qu'après Vaugelas, et à la suite de ses remarques sur la netteté du style que ces phrases suspendues disparaîtront peu à peu. Encore en faisons-nous de très analogues. (p. 658)

Dans le tome IV (période 1660-1715), le commentaire est légèrement modifié. La formulation laisse entrevoir que cet usage est différent du nôtre :

Le nom sujet continue toujours à pouvoir être séparé de son verbe, et personne n'imagine d'y mettre obstacle (p. 1083)

La remarque laisse aussi entendre que cet usage n'aurait pas survécu. L'exemple cité à l'appui relève certes d'une syntaxe qui est probablement peu usitée aujourd'hui, mais plus à cause du cumul d'éléments insérés que de l'insertion elle-même :

Le duc de Nevers, dont la vie étoit glorieuse par la guerre et par les grands emplois qu'il avoit eus, quoique dans un âge un peu avancé, faisoit les délices de la cour. (Princesse de Clèves)

Le tome VI (langue du XVIII<sup>e</sup> siècle) confirme la lecture du passage précédent. Le rapprochement du sujet et du verbe s'est stabilisé et devrait donc avoir disparu de nos jours :

La séparation du sujet et du verbe par une phrase circonstancielle, à la manière latine, est définitivement écartée, (p. 1951)

Mais la comparaison des deux versions d'une phrase — l'exemple original en (a), l'énoncé corrigé par l'Académie en (b) — laisse entrevoir que la disparition évoquée frappe plus une catégorie d'insertion (i.e. *une phrase circonstancielle*) que le procédé d'insertion lui-même, qui reste toujours utilisé dans la version (b) :

- (a) Mais Darius, comme il étoit religieux et plein de douceur, répondit...  
(*Quince-Curce*)
- (b) Mais Darius, religieux et plein de douceur comme il l'estoit...

En dépit de ces fluctuations, c'est finalement la remarque du tome III qui semble la plus adaptée à la situation contemporaine. Même si les restrictions sur les catégories intercalées se sont accentuées, il est manifeste que les "phrases suspendues" ont perduré.

À l'écrit, la question du sujet éloigné interfère aussi avec le problème de la ponctuation<sup>2</sup>. Girault-Duvivier (1811) développe une argumentation qui justifie l'emploi de la virgule entre le sujet long et le verbe. Ce signe est paré d'un double statut — respiratoire et syntaxique — comme en témoigne ce passage :

si l'étendue d'une proposition excède la portée ordinaire de la respiration, il faut y marquer des repos par des *Virgules* placées de manière qu'elles servent à y distinguer quelques-unes des parties constructives (p. 341)

À l'appui de cette position, il cite l'exemple :

Le plaisir de soulager un infortuné, est un remède sûr contre la peine que nous fait sa présence.

C'est là un changement notable avec l'usage contemporain qui, généralement, bannit la virgule dans cette position. On se trouve toutefois aux confins (voire même en dehors) de ce travail puisqu'il n'y a pas insertion d'un constituant mais introduction d'un outil de "repos", jugé nécessaire lorsque le sujet est trop long.

## 1. PRÉSENTATION DES DONNÉES

Notre attention, dans ces pages, portera sur les sujets "éloignés" du verbe auquel ils sont liés. Une première difficulté tient à la collecte des exemples pertinents. Il existe certes un certain nombre de cas clairs :

- À l'écrit. Si l'on prend au sérieux la ponctuation, il est bien sûr facile de repérer les sujets que nous appelons éloignés, lorsque les éléments insérés sont encadrés par des signes typographiques couplés (deux virgules, des parenthèses, des tirets) :

**Les critiques**, lorsqu'elles ne cherchent qu'à dénigrer, ne m'intéressent pas. Longtemps, j'ai eu du mal à les accepter. Aujourd'hui j'en ai fait mon deuil. En revanche, **les enjeux internes**, oui, ont beaucoup d'importance. (Presse – *Marianne*. 29-09-97)

---

2. L'insertion prend alors l'apparence d'un signe de ponctuation.

Il suffit que **Timsit** (*admirable dans ce film, grâce à une composition en tiroirs*) regarde Chabat avec des yeux de chien battu [...] (*Le Monde*, 11-12-97)

• À l'oral. Pour certaines formes sujets "compactes" (i.e. qui constituent le groupe sujet à elles seules comme le relatif *qui*, le pronom *lui*, etc.), tout constituant<sup>3</sup> qui se réalise avant le verbe sera interprétée comme une insertion (hormis bien évidemment les clitiques) :

ils sont responsables de tout un tas de touristes **qui franchement** se ruent sur leurs euh bateaux (POI 97)

il faut revenir à une lecture républicaine et démocratique de nos institutions **qui hélas** sont aujourd'hui interprétées dans leur sens le plus monarchique (POI 95)

c'est certain que **lui en tout cas** me parle d'une manière enfin — j'espère qu'il me parle euh je l'imagine en tout cas (GRE 97)

Les énoncés retenus pour ce travail se situeront en dehors de ces cadres "clairs", ce qui requiert quelques explications complémentaires.

### 1.1. LES EXEMPLES SÉLECTIONNÉS

Le choix de travailler sur l'oral appelle un commentaire particulier. En effet plusieurs travaux ont montré que l'oral utilisait avec une certaine parcimonie les sujets lexicaux<sup>4</sup>. Il semble alors paradoxal de recourir à des données orales pour le travail envisagé (même si l'on a pris soin de travailler sur des corpus qui comportent de nombreux sujets lexicaux). Néanmoins, un tel choix est justifié à double titre. D'une part, la variété des séquences insérées est plus large à l'oral (elle inclut en particulier des éléments liés au discours spontané, habituellement gommés de l'écrit, cf. le point 2.1. ci-après); d'autre part, la description gagne, dans un premier temps, à porter sur des données brutes (i.e. moins maîtrisées et non retouchées, caractéristiques plus simples à obtenir à l'oral). De fait, comme dans de nombreux autres cas, l'abondance de certains tours à l'écrit rend finalement opaque leur distribution. Lorsque de multiples combinaisons se présentent, il semble plus difficile de faire ressortir les contraintes. L'oral offre un panorama plus sélectif ce qui permet de dégager plus nettement les lignes de force de la distribution.

Il a aussi paru plus prudent, pour cette première approche, d'opérer une sélection des exemples sur les bases suivantes :

3 La suite de ce travail précisera ce que recouvre cette notion de constituant.

4. Blanche-Benveniste (1994), pour une description récente.

- Seul le sujet lexical a été examiné. Il n'est en effet pas certain que d'autres réalisations (*qui, lui, etc.*) possèdent les mêmes propriétés.
- Le sujet lexical n'est pas repris par un clitique.
- Parmi les insertions, les relatives, compte tenu des nombreuses ambiguïtés auxquelles elles donnent lieu, ont été écartées.

Ces trois critères conduisent à ne pas conserver des exemples comme :

ils sont responsables de tout un tas de touristes **qui franchement** se ruent sur leurs euh bateaux (POI 97)

**mon père** tous les ans il nettoie la citerne (LIC 95)

en fait euh **Bernard de Clervaud** dont je vous ai parlé tout à l'heure sera aussi à cette entrevue (POI 96)

## 1.2. CRITÈRES DE DÉLIMITATION

En dépit de cette première sélection, le repérage des énoncés pertinents nécessite quelque précaution. Il convient en effet de vérifier si la suite linéaire qui précède le verbe est constituée de une ou de deux unités syntaxiques distinctes. En l'absence de paramètres tels que la ponctuation ou l'intonation, deux critères syntaxiques ont été utilisés pour sélectionner les exemples. Ils permettront de vérifier si la séquence repérée est effectivement située hors des limites du sujet. Il s'agit de :

a) l'extraction en *c'est... qui*. Elle permet de tester la cohésion des syntagmes candidats à être sujets. Quand aucun fractionnement n'est possible, c'est le syntagme dans sa totalité qui est traité comme le sujet :

la jeune fille en question était la serveuse qui la veille était dans cette crêperie (POI 97)

\* **c'est** la jeune fille **qui** en question était la serveuse

**c'est** la jeune fille en question **qui** était la serveuse

Lorsqu'une scission est envisageable, ce test permet d'identifier comme sujet le segment encadré et de le dissocier de la séquence qui y est accolée. Ce deuxième constituant sera analysé comme une insertion :

le contenu *en tout cas* pourrait être très compromettant pour la la survie de la religion (POI 95)

**c'est** le contenu **qui** *en tout cas* pourrait être très compromettant

b) la proportionnalité à une proforme. Il s'agit de vérifier si la partie dégagée précédemment peut être en relation avec une forme autonome telle que *celui-ci* ou *lui* :

**le contenu en tout cas** pourrait être très compromettant  
**celui-ci en tout cas** pourrait être très compromettant  
**lui en tout cas** pourrait être très compromettant

Ces deux critères ne constituent toutefois pas des tests irrécusables. Ils laissent parfois subsister une marge d'incertitude. Les problèmes qui se manifestent sont dus à la portée de la séquence insérée. Deux difficultés majeures interviennent :

#### 1. La double interprétation possible d'une construction

Deux solutions sont en concurrence selon le point de rattachement de la séquence "insérée" : au seul sujet ou à l'ensemble de la construction (seul ce dernier cas entre dans le cadre de ce travail). Les tests envisagés ne permettent pas, à eux seuls, de trancher entre ces deux situations. L'exemple ci-dessous en fournira une illustration :

bon le classement de la façade *au dix-neuvième siècle* va entraîner une restauration dans les années mille huit cent quarante-cinq mille huit cent cinquante (POI 96)

Une première interprétation conduit à analyser comme sujet l'ensemble constitué par la partie lexicale et la séquence en italiques. C'est ce bloc-là qui répond aux deux critères envisagés. On ne peut pas alors parler d'insertion entre le sujet et le verbe :

c'est le classement de la façade au 19<sup>e</sup> siècle **qui** va entraîner une restauration  
**celui-ci** va entraîner une restauration

Cette propriété se manifeste en particulier avec les nominalisations qui reconvertisent les places de construction du verbe original. C'est ce que l'on retrouve dans l'exemple ci-dessous :

classer + la façade + au 19<sup>e</sup> siècle -> le classement de la façade au 19<sup>e</sup> siècle

Dans une deuxième interprétation, la séquence en italiques sera interprétée comme un complément, de type *alors*, construit par le verbe *entraîner*. Cela conduit à ne retenir pour sujet que la partie lexicale qui précède et à considérer qu'il y a bien éloignement du sujet et du verbe. Cette vision est confirmée par les réponses aux deux critères utilisés :

c'est le classement de la façade **qui** *au 19<sup>e</sup> siècle* va entraîner une restauration  
**celui-ci** *au 19<sup>e</sup> siècle* va entraîner une restauration

Le complément correspond à ce que la tradition identifie, de façon sommaire, comme un complément mobile à valeur temporelle. Cette difficulté se posera lorsque l'insertion est une séquence régie (cf. 3).

## 2. Le cadre dans lequel les tests sont pertinents.

Dans le cas de l'apposition, où l'insertion entretient un lien privilégié avec le syntagme sujet, les manipulations, parce qu'elles sont inefficaces à l'intérieur des constituants, fournissent des résultats plus que douteux. Il convient dès lors d'appréhender autrement ces énoncés (i.e. sans passer par des tests conçus pour opérer au niveau de la construction) pour pouvoir les intégrer dans notre corpus de travail. Ce dernier type d'exemples sera discuté ultérieurement :

- le héros *lui-même* met euh met pas mal de temps avant de pouvoir lui-même voir cette énergie (POI 96)
- ? c'est le héros **qui** *lui-même* met pas mal de temps
- ? **celui-ci** *lui-même* met pas mal de temps

### 1.3. DONNÉES ET ANALYSES

Les exemples retenus ont été puisés, pour l'essentiel, dans les quatre banques de données suivantes : POI 95 interviews d'hommes politiques, POI 96 guides sur le terrain, POI 97 résumé de films et récit de faits divers et LIC 95 regroupement plus hétérogène, soit plus de 200 000 mots. Sur ce corpus ainsi constitué divers éclairages seront envisagés. En prenant appui sur la syntaxe, nous proposerons un classement des différentes sortes d'insertions repérées. Sur la base du lien syntaxique que l'insertion entretient avec son entourage, nous distinguerons trois grands groupes : les associés (rassemblement assez disparate de séquences qui ne dépendent pas syntaxiquement d'un terme de la construction), les séquences régies par le verbe et celles placées dans la dépendance d'un nom. Nous chercherons alors à vérifier s'il existe une régularité liée à la provenance des exemples. Mais se satisfaire du relevé et du classement des différentes séquences qui s'intercalent entre le sujet et le verbe ne peut fournir qu'un résultat somme toute incomplet. Il apparaît ainsi trop réducteur d'isoler une construction verbale et de prétendre la décrire sans la relier au contexte dans lequel elle s'insère. Au-delà d'un simple regroupement formel, nous tenterons de faire émerger quelques propriétés de ces différents sujets "éloignés".

## 2. L'INSERTION D' ASSOCIÉS

Pour être classées dans les associés, les insertions doivent présenter les trois caractéristiques suivantes :

a) ne pas être proportionnelles à une proforme. La relation entre *en fait* et *ainsi* (ou une autre proforme) est jugée non satisfaisante, ce qui explique le rejet de l'exemple fabriqué :

- euh euh Dieu *en fait* euh satisfera ses désirs (POI 96)  
 \* et Dieu *ainsi* satisfera ses désirs

b) ne pas pouvoir être extraites entre *c'est... que* :

- vous savez que nous avons signé un accord que la C.G.T. *d'ailleurs*  
 n'a pas signé ni Force Ouvrière (POI 95)  
 \* *c'est d'ailleurs que* la C.G.T. n'a pas signé

c) ne pas être sensibles aux modalités du verbe (interrogation, contraste, etc.)

- on voit bien que le général *au fond* était contre tout ce qui pouvait faire  
 écran (POI 95)  
 \* où le général était-il contre tout ? au fond  
 \* on voit bien que le général *au fond* mais pas de ce côté-là était  
 contre tout...

### 2.1. LES DIFFÉRENTS CAS

À l'intérieur de ces séquences qui échappent à toute dépendance syntaxique, on peut repérer au moins trois réalisations catégorielles différentes qui correspondent à des fonctionnements particuliers.

#### 2.1.1. LES MARQUEURS DE SEGMENTATION

À l'oral, les locuteurs recourent assez régulièrement à des marqueurs de segmentation récurrents (tels que *quoi, donc, hein...*). Ces éléments, généralement monosyllabiques, quelquefois regroupés sous l'appellation vague et commode de "particules" se caractérisent par une valeur sémantique quelque peu incertaine (il serait bien délicat de leur trouver un synonyme). Leur emplacement peut être soit assez spécialisé (*quoi* se réalise souvent en fin de construction ou de syntagmes<sup>5</sup>), soit plus libre (*hein*) :

5. Authier-Revuz (1995) écrit que "*quoi*, marque la clôture d'un mouvement méta-discursif d'incertitude, de réserve" (p. 128).



il faut avoir lu le bouquin pour comprendre le film *quoi* (POI 97)  
 elles sont *en fait* elles sont elles sont destinées à à rester à l'intérieur de  
 la maison (POI 97)

Le court passage suivant (a) permet de repérer des positions multiples qu'occupe l'élément *bon*. Les multiples "points de chute" de ces particules laissent bien évidemment attendre qu'elles puissent se trouver, notamment, entre le sujet et le verbe (b) :

- (a) les les gendarmes étaient là ceux qui avaient passé la nuit *bon* étaient assez frigorifiés car *bon* en février il fait il ne fait pas bien chaud — et je leur ai proposé de leur de leur apporter un thermos de café *bon* (POI 98)
- (b) **leur longueur** *bon* n'est pas rigoureusement la même à la syllabe près (LIC 95)

La densité d'emploi ainsi que le choix des termes varient selon les locuteurs. Un même marqueur peut ainsi revenir de façon récurrente. Voici l'exemple de *hein* pris chez le même locuteur :

il peut arriver que les les bateaux euh *hein* chavirent — c'est bizarre  
 hein — (LIC 95, 71)  
 c'est (là, la) (ville, Ø) la le petit village où la Sainte Vierge *hein* a donc euh euh a vu enfin a eu l'apparition de l'ange qui (est venu, venait) lui annoncer hein qu'elle allait être mère bon — (LIC 95, 72)  
 il faut vraiment se rincer parce que l'eau euh *hein* est poisseuse (LIC 95, 73)

La présence de ces particules illustre un fonctionnement propre à l'oral à double titre. D'une part, ces termes qui scandent la production sont peu employés à l'écrit<sup>6</sup>. D'autre part, on ne retrouve pas d'équivalent à l'écrit. Il serait vain de rechercher un correspondant typographique factice (tel qu'une virgule) qui, à cet emplacement, est proscrit par la norme contemporaine. Les productions écrites présentent en quelque sorte une déficience puisqu'elles ne peuvent manifester dans cet emplacement un

---

6. Même dans des écrits qui cherchent à "mimer" un oral, plutôt caricatural d'ailleurs, ces éléments semblent peu attestés. L'énoncé cité, qui n'a pas valeur d'exemple, illustre que la forme employée (*là*) et sa distribution sont peu en phase avec la description précédente :

Qu'esc'y a ? Balise pas ! Si ça se trouve, tous les adjoints en ont une photocopie... Une chacun... Sois pas naïf... Je suis sûr que le Bertrand Machin, *là*, celui de la serviette, il est cent fois plus emmerdé que toi ... Tu sais quoi ? C'est un coup à se faire du blé... (Philippe Carrese. *Trois jours d'engatse*, p. 77, Fleuve Noir)

phénomène attesté à l'oral. Les jeunes scripteurs (de 10 ou 11 ans environ) qui commencent à employer la virgule dans leur productions spontanées n'en font, en général, pas usage à cet endroit-là.

L'oral dispose donc d'un procédé original : un indice de suspension dans l'enchaînement entre le sujet et le verbe. Mais l'apparition de ce marqueur ne semble pas corrélée avec l'ampleur du sujet invoquée par Girault-Duvivier (1811). Dans les exemples recueillis le sujet est souvent constitué d'un groupe réduit composé d'un déterminant et d'un nom. D'autres pistes ont été proposées, qui vont être maintenant examinées.

Camproux (1958) signale, dans certains usages du Gévaudan, des tours qui rappellent le problème présenté, même si les éléments de rupture entre le sujet et le verbe sont différents :

je le sais mon père que est parti (cité p. 342)

Dans un tel environnement, il faut traiter *que* comme une sorte de *phatique*. Camproux explique cette "fracture" entre les constituants par un souci d'expressivité : le verbe parce qu'il est isolé, séparé du sujet, ressort mieux.

Pour Fernandez (1994), l'organisation de l'information par les locuteurs devient le principe d'explication central. D'après elle, ces "particules énonciatives" ne doivent pas être envisagées comme un remplissage passe-partout d'une pause mais bien comme des balises qui servent à marquer "le bornage explicite d'un thème". L'analyse s'appuie sur le fait que, dans un énoncé sans rupture, le sujet grammatical remplira, selon le contexte, aussi bien le rôle de thème que celui de propos. La particule insérée établirait alors explicitement que le sujet a une valeur thématique. Qu'apporte une observation syntaxique à cette piste ?

Pour prendre en compte la valeur thématique d'un constituant, il est nécessaire d'élargir le contexte et d'observer comment est traitée la séquence lexicale. Apothéloz (1995) considère que dans les cas où la reprise pronominale est possible, le choix d'un sujet lexical au lieu du pronom est fondé sur des critères informatifs. L'anaphore nominale doit proposer un autre regard, un changement de point de vue. Le lexique et le clitique sujets rempliraient donc deux rôles distincts : le clitique traduit la continuité dans l'enchaînement des sujets, la poursuite de la même perspective alors que le lexique a plutôt tendance à marquer une rupture, une réorientation. Les sujets éloignés condenseraient alors deux fonctionnements distincts qui œuvrent dans le même sens : la catégorie lexicale explicite une rupture avec les sujets qui précèdent, l'insertion permet de faire mieux émerger le syntagme réalisé en position sujet.

Dans le passage suivant, le sujet éloigné reprend un syntagme qui possède déjà une “histoire syntaxique”<sup>7</sup>. Ce groupe est apparu quelques instants auparavant en position sujet. Les deux occurrences sont séparées par plusieurs constructions verbales. Se trouvent ainsi réunies les deux composantes envisagées : rupture avec le contexte immédiatement antérieur (où s'enchaînent des sujets *ils*) et reprise d'un groupe (à valeur thématique). L'insertion de *en fait* assure la mise en valeur de ce sujet “particulier” :

alors euh c'est l'histoire d'un couple qui au départ euh vit euh aux États-Unis où tout se passe bien et bon lui euh **le mari** travaille dans dans = un hôpital et je sais plus euh ce que fait la femme mais enfin c'est pas ce qui importe et euh ils ont une petite fille donc euh tout tout se passe très bien leur vie de couple leur vie de famille et ils ont des amis et euh oui ce qu'il faut préciser c'est que **le mari en fait** est est musulman — et euh mais aux États-Unis ça ça leur pose pas de problème (POI 97)

Le passage suivant reproduit le même schéma : le marqueur de segmentation opère sur du lexique déjà utilisé une dizaine de lignes au-dessus. On retrouve, à nouveau, ce double fonctionnement : rappel d'une occurrence antérieure et rupture avec le contexte immédiat.

eh bien les les **les corps** ont été retrouvés donc les derniers corps à savoir ont été les corps euh des enfants puisque les enfants sont les plus légers ils ont ils ont eu du mal à revenir à la surface donc ils ont été retrouvés [...] donc euh voilà — donc quoi rajouter euh donc que **les corps bon** sont revenus petit à petit (POI 97)

Dans l'exemple ci-dessous, l'emploi de *donc* (avec sa valeur de validation) vient encore renforcer le fonctionnement décrit :

alors donc **cette cette frontière** qui avait qui avait on a on est on est toujours à la frontière allemande (Ø, et) tchécoslovaque — **cette frontière donc** avait quand même quelque chose de d'extraordinaire (LIC 95)

Dans cette situation, les exemples relevés acceptent très facilement le couplage du lexique avec un sujet clitique, ce qui traduit la valeur “thématique” des formes lexicales employées :

**le mari en fait il** est est est musulman  
voilà — donc quoi rajouter euh donc que **les corps bon ils** sont revenus petit à petit

---

7. Blanche-Benveniste (1995).

Mais pour pouvoir décrire ce fonctionnement régulier, deux contraintes doivent être posées :

a) Il est nécessaire d'écartier certaines productions qui regorgent d'éléments de segmentation. Les locuteurs les utilisent en effet de façon si dense qu'aucune régularité n'apparaît et que les deux caractéristiques signalées n'apparaissent plus. En voici un exemple :

et à ce moment-là *bon ben* le le placement est plus un rapport euh qualité-sécurité — donc là c'est pas un objectif *en fait* euh régulier d'épargne c'est quoi c'est euh de réaliser un bon coup financier *en fait* alors *bon* dans le contexte économique actuel je crois que (là, la) les taux d'intérêts *donc* baissent partout — et il y a un certain scepticisme *en fait* de toutes les personnes que je rencontre (LIC 95)

Cette observation limite quelque peu les conclusions de Fernandez (1994) qui ne semble pas envisager de “trous” dans sa distribution ou d'analyses différenciées selon les occurrences des “particules”.

b) Certains termes tels que *en fait* se rattachent à deux ensembles : les marqueurs de segmentation ou les éléments de validation (cf. ci-après). Ils possèdent donc deux fonctionnements distincts. C'est pourquoi un exemple tel que :

en fait euh d'après certains euh historiens et d'après euh ce que pensait aussi ce religieux Aliénor d'Aquitaine aurait favorisé euh euh certaines violences occasionnées par le roi il va lui demander donc de favoriser la paix la paix et euh euh Dieu *en fait* euh satisfera ses désirs et un an après allait naître une fille (POI 96)

dans lequel le sujet ne reprend pas un syntagme déjà utilisé dans le contexte antérieur ne constitue pas une exception ou une anomalie par rapport à la description mais illustre un autre cas d'éloignement du sujet. Une description syntaxique minutieuse conduit, de fait, à réduire l'importance de certains fonctionnements posés comme généraux et constants dans les approches informatives. D'où, certainement, l'importance de “pousser à bout” la syntaxe, de décrire au mieux les énoncés pour en comprendre les mécanismes.

### 2.1.2. LES ÉLÉMENTS DE VALIDATION

Par cette désignation bien générale on souhaite regrouper des associés réalisés sous une forme lexicale non verbale (adverbe, syntagme) tels que :

auparavant donc euh le le bouquin et le film *de de ce côté-là* nous tiennent en haleine (POI 97)

elles s- sont toujours en bisbille avec Theodora parce que Eleonor *forcément* est p- pas super jolie (POI 97)

et alors au fond ce qui est intéressant c'est que on voit bien que le général *au fond* était contre tout ce qui pouvait faire écran si j'ose dire (POI 95)

Le fonctionnement de ces associés se distingue nettement du cas précédent. Les séquences insérées jouent un double rôle :

- elles possèdent le fonctionnement des éléments qui portent non sur le contenu de l'énoncé mais sur l'énonciation elle-même. Les fameux "adverbes de phrase" prendraient place ici.
- elles semblent entretenir avec le sujet lexical une relation étroite liée, semble-t-il, à leur voisinage.

Il est assez difficile, sur des exemples isolés, de montrer que ces éléments présentent de légères variations de sens selon la position dans laquelle ils se trouvent. Toutefois quelques indices étayent l'hypothèse avancée :

- on trouve dans cet emplacement les adverbes paradigmatiques décrits par Nølke (1993) qui présentent un lien étroit avec le lexique auquel ils s'accolent :

la gouvernante *aussi* ressemble beaucoup beaucoup à Eléonor (POI 97)

- le cumul de deux termes produit des résultats différents selon le classement des éléments insérés<sup>8</sup>.

- La succession de plusieurs éléments de validation est possible :

*donc bon* le la première approche est difficile déjà euh — par la langue (POI 97)

et *donc bon ben* euh ils apprennent à faire connaissance en fait (POI 97)

- La cohabitation d'un terme de segmentation et d'un élément de validation ne provoque pas de réticence :

et *donc finalement* ils s'engueulent et elle prend la voiture elle s'en va quoi (POI 97)

*donc ensuite forcément* ils ont été euh condamnés (POI 97)

---

8. Dans ce paragraphe, les exemples attestés conduisent à observer le cumul en dehors de l'emplacement entre le sujet et le verbe.

Cette suite semble acceptable quand on la place entre le sujet et le verbe, quel que soit l'ordre de succession retenu :

chaque guide *donc justement* reste avec son groupe  
chaque guide *justement donc* reste avec son groupe

Il est probable que ces éléments de validation s'organisent en paradigmes, ce qui permet de rendre compte des possibilités d'empilement et de non cooccurrence constatées<sup>9</sup>. Si l'on rattache *aussi* et *d'ailleurs* à deux paradigmes différents, on pourra justifier de leur juxtaposition dans l'exemple forgé ci-dessous :

la C.G.T. *aussi d'ailleurs* n'a pas signé  
la C.G.T. *d'ailleurs aussi* n'a pas signé

Le non cumul de *visiblement* et *au demeurant* pourrait être expliqué par leur appartenance au même paradigme :

? monsieur Pasqua *visiblement au demeurant* est démangé par l'envie  
d'y aller

Si l'un des termes occupe une autre place, l'énoncé ne suscite pas les mêmes réserves :

*au demeurant* monsieur Pasqua *visiblement* est démangé par l'envie  
d'y aller

Cette contrainte semble indiquer que l'élément de validation, dans cet emplacement, entretient une relation privilégiée avec la séquence qui précède. Cette relation n'est pas d'ordre syntaxique, puisque l'élément appartient aux associés. Pour autant la combinatoire n'est pas libre ni indifférente.

Nølke (1993) décrit les différentes positions que peuvent occuper certains adverbes. Pour un énoncé comme :

Pierre, cependant, a vendu sa voiture (cité, p. 59)

---

9. La coordination est un critère difficile à maîtriser dans ce cadre. En effet, si elle passe bien dans l'exemple :

mais l'élection présidentielle est aussi et d'abord un choix de personne  
qui se fait sur le fond (POI 95)

Elle semble moins naturelle entre le sujet et le verbe :

? mais l'élection présidentielle aussi et d'abord est un choix de personne

Il devient dès lors délicat de s'en servir comme test d'appartenance au même paradigme.

Il considère que le sujet est thématique mais possède un certain degré de focalisation. La mise en relief opérée ici ne repose pas sur un matériau morphologique supplémentaire. Elle est toutefois manifeste dès que l'on replace l'énoncé dans un contexte élargi. Un autre emplacement de l'adverbe pourrait aller, selon Nølke, jusqu'à détruire la cohérence textuelle.

Il s'appuie sur deux séries d'arguments :

a) d'ordre intonatif

Il observe alors l'effet que l'insertion provoque sur la courbe intonative. L'intonation plate sur l'adverbe pourrait aider à la perception de l'intonation terminale sur le sujet.

b) d'ordre paradigmatique

Les éléments qui peuvent remplir cet emplacement partagent un même usage : ils sont spécialisés dans la focalisation (tels que *lui*, *pour sa part*...). D'un point de vue lexical ou catégoriel, on trouvera dans cette position des connecteurs et des factifs (*heureusement*, *naturellement*...), et des termes qui possèdent une valeur oppositive : des connecteurs adversatifs (*par contre*, *au contraire*...) ainsi que des concessifs (*pourtant*, *cependant*...). Seuls les modaux (*peut-être* dans certains emplois, ...) y sont rares.

Si l'on élargit le contexte, le fonctionnement des sujets éloignés par ces éléments de validation apparaît plus divers que dans le cas précédent.

Ainsi, le groupe sujet peut être une séquence nouvelle qui n'a pas d'existence dans le contexte antérieur. L'exemple suivant illustre bien cette possibilité. Ce passage se trouve en début de corpus. L'insertion de la séquence *en tout cas* permet de faire émerger le caractère focalisé du sujet et d'accentuer l'opposition établie entre le film et le livre qui sont présentés :

euh bah je vais te parler du film La Maison Du Diable de Robert Wise  
— qui a été tourné euh peut-être il y a longtemps et euh **le livre** *en tout cas* a été écrit en 1959 donc c'est un film en noir et blanc (POI 97)

On trouve aussi ce phénomène en début de prise de parole de locuteur. La séquence sujet a déjà été utilisée à de multiples reprises dans le contexte qui précède. Une double rupture va être marquée grâce à l'emploi d'une séquence lexicale (vs la poursuite du pronom) et l'insertion d'un terme de validation. Ainsi marque-t-on une opposition singulière (en partie factice et en quelque sorte rhétorique) qui repose sur des outils syntaxiques atténués :

- L1 oui il [le général de Gaulle] croyait que les peuples demeurent euh les peuples demeurent parce que il disait c'est comme le cèdre du Liban ou comme l'olivier de Platon qui a deux mille cinq cents ans euh ça demeure euh on ne peut pas effacer un peuple mais une nation avec un état pour la défendre il n'est pas sûr que ça demeure et il voulait lutter pour la pérennité de la France et il voulait prendre des dispositions qui rendent la pérennité de la France irréversible et je crois que euh c'est la raison fondamentale pour laquelle il était contre la supranationalité et contre tout ce qui tendait à confondre la France avec les autres et à supprimer la légitimité d'un pouvoir national français
- L3 et puis le général de Gaulle aussi avait le sens de la formule formules qui ont toujours fait mouche je vous cite encore je cite vos notes (POI 95)

Le lexique est parfois récupéré du contexte antérieur. Mais son caractère inédit tient à de multiples changements apparus entre les deux occurrences (changement de position syntaxique, de déterminant...).

et après le le petit enfant il a cherché euh dans son placard à jouets euh et il a trouvé **une tente une tente** qu'il a qu'il a donnée euh qu'il a mis sur la euh à côté de l'indien et puis l'indien il avait peur il voulait pas trop toucher et puis euh et il avait peur alors il voulait pas dormir dedans alors le le petit garçon il a eu une idée et il l'a mis dans son placard il a refermé la clef il a ouvert son placard et **la tente bien sûr** était devenue réalité — (POI 97)

L'exemple suivant illustre ce double mécanisme de récupération et transformation. Pour cela, il est nécessaire de prendre un contexte relativement large. Le sujet lexical qui apparaît à la fin de l'extrait récupère des éléments fournis au début du passage dans des termes proches. Mais plus que le phénomène de reprise, c'est le remodelage qui est important. On passe d'une construction verbale à un SN en position sujet qui va permettre d'activer une opposition entre personne physique (au début du passage) et l'image de l'individu (à la fin de l'extrait). Les éléments lexicaux en place dès le début de l'extrait ne permettraient pas de jouer sur cette distinction. L'insertion de l'associé (*effectivement*) ainsi que la nouvelle présentation du lexique dans un schéma syntaxique différent rendent explicite cette opposition :

il y a sûrement des choses qui tiennent à monsieur Balladur lui-même — *monsieur Balladur a fondé son image* sur deux affirmations — la première c'est je gouverne et je ne m'intéresse pas à l'élection présidentielle

- L4 et vous y croyez



L2 la deuxième — c'est — je ne vous fais pas de promesses mais je réussis or qu'est-ce qu'on constate on constate qu'il ne gouverne plus mais qu'il ne pense qu'à l'élection présidentielle et on constate qu'il ne réussit pas et donc je pense que **l'image de monsieur Balladur effectivement** est en train de se modifier dans le pays (POI 95)

Dans le cas des éléments de validation, le sujet éloigné accepte moins facilement le couplage avec une forme clitique (il faut bien évidemment replacer ces exemples dans leur contexte pour juger de leur caractère maladroit) :

- ? et Dieu *en fait* il satisfera ses désirs
- ? et la tente *bien sûr* elle était devenue réalité

Finalement, malgré la diversité apparente des situations observées, le statut focalisé du sujet semble constituer le point commun aux énoncés rassemblés dans cette partie. Une double conclusion se dégage : l'organisation avec élément de validation se distingue bien des cas avec marqueur de segmentation; la structure informative de l'énoncé complète de façon pertinente la description syntaxique de ce dernier type d'exemples.

### 2.1.3. LES COMMENTAIRES

Dans cette rubrique, on regroupera toutes les interventions que les locuteurs produisent pour commenter les propos tenus, justifier ou situer le choix lexical effectué, etc. Ce type d'intervention<sup>10</sup> est fort répandu dans les productions orales et se réalise de multiples façons. Dans les exemples relevés pour ce travail, elles se présentent, à la différence des autres insertions, sous forme de construction verbale :

donc l'île *comme je te disais tout à l'heure* a été très touchée (POI 97)  
 mais les les ins- les institutrices — *comme on disait à l'époque* parlaient  
 quand même le français (POI 97)

Le fonctionnement est celui des parenthèses : la séquence s'intercale dans une construction verbale sans lui être syntaxiquement reliée, malgré l'aspect trompeur de certains morphèmes introducteurs (*parce que*, *comme*, etc.); sémantiquement ces séquences apportent une information décalée par rapport au reste de la construction. L'un des aspects remarquables de ces insertions tient à leur envergure. Certaines séquences inter-

10. Il s'agit en général de ce que Authier-Revuz (1993) identifie comme des "boucles du dire" i.e. des "ouvertures sur l'activité des énonciateurs aux prises avec les mots" (p. 101).

rompent parfois longuement la construction verbale sans que le locuteur présente des difficultés à retrouver le fil de son discours :

toute personne qui est en situation de — difficulté quant à son logement  
*je parle surtout pendant l'hiver c'est ce qu'on appelle les sans domicile fixe* est aussitôt accueillie euh reconnue euh aidée (POI 95)

le mari part à peine que là euh l'esprit frappeur *parce que finalement on on nous révèle que c'est un esprit frappeur* casse toutes les vitres les unes après les autres et euh et se encore une fois se jette sur elles (POI 97)

Plusieurs situations différentes se rencontrent dans ce groupe. Le lexique peut avoir déjà été mentionné dans le contexte antérieur. Le commentaire vient en quelque sorte valider a posteriori le choix lexical déjà effectué et confirmé par cette deuxième occurrence :

après il est venu des institutrices — euh pas forcément du non pas d-pas de la commune [...] mais les les ins- **les institutrices** — *comme on disait à l'époque* parlaient quand même le français (POI 97)

À l'autre extrême, le lexique sujet peut n'avoir pas été utilisé dans le contexte antérieur. Il est introduit pour la première fois (déterminant indéfini). Le couplage avec un clitique serait alors peu heureux :

au bout d'un moment euh une des une des — une des sœurs je crois ou ou une des s- une belle-sœur *je sais plus trop le lien de famille euh* — essaie de l'aider (POI 97)

? **une belle-sœur je sais plus trop le lien de famille euh** — elle essaie de l'aider

Mais le caractère “nouveau” du lexique peut tenir essentiellement au commentaire que le locuteur porte sur le choix des termes qu'il utilise. On peut, en détournant la formulation de Apothéloz et Reichler-Béguelin (1995), dire que le locuteur intervient dans le processus de désignation. La mention dans le contexte antérieur ne joue alors qu'un caractère accessoire :

le mari part à peine que là euh **l'esprit frappeur** *parce que finalement on on nous révèle que c'est un esprit frappeur* casse toutes les vitres les unes après les autres (POI 97)

? **l'esprit frappeur** *parce que finalement on on nous révèle que c'est un esprit frappeur* il casse toutes les vitres

**les — deux deux gendarmes en en tenue en treillis** *disons en quelque sorte avec euh de grands sacs s'apprêtaient donc à aller examiner les les lieux* (POI 98)

Le fonctionnement de ces insertions paraît conduire, à première vue, à une situation inverse du cas précédent. Le sujet est suivi d'une séquence à l'intonation généralement plate, qui d'une certaine façon le renvoie au second plan. Dans les exemples cités, l'insertion est longue, le sujet n'est pas repris par un pronom. Il n'y a plus ici de morphème ou de séquence proéminente destiné à servir de repère intonativement saillant.

On mesure ici que l'explication à partir de la structure informative semble plus fragile et ne constitue pas un critère de regroupement suffisamment fort des énoncés.

## 2.2. RÉPARTITION DANS LES CORPUS

La partition opérée à l'intérieur des séquences associées qui prennent place entre le sujet et le verbe trouve un appui dans notre relevé d'exemples. En effet, les trois types présentés ne sont pas répartis de façon équitable dans les corpus.

Ainsi le recueil POI 95 qui regroupe des interventions d'hommes politiques à la radio ou à la télé fournit des phénomènes parenthétiques originaux qui tiennent :

a) à la situation d'interlocution dans laquelle étaient placés les participants. C'est pourquoi l'on y trouve des renvois précis aux locuteurs :

**notre seul pouvoir** et je les cite est de fermer les équipements dangereux (POI 95)

vous lui prêt- enfin — **les historiens** et vous (vous, Ø) abondez dans ce sens lui prêtent un grand dessein européen la réconciliation de la chrétienté (POI 95)

d'abord **le ministre de l'Éducation** — *contrairement à ce que vous croyez* ne règle pas l'emploi du temps de toutes les écoles de France (POI 95)

b) à la longueur de certaines insertions. La transcription permet de mieux mesurer l'amplitude de ces coupures qui n'affectent pas, en apparence, la continuité de la production. Rien ne manifeste une difficulté du locuteur à retrouver le fil syntaxique de son énoncé. Le sujet notamment n'est pas repris (sous forme clitique ou lexicale) à la fin de l'insertion :

en 1984 tout le monde parlait d'eurosepticisme — d'euroessimisme et aujourd'hui même si **les opinions publiques** — *parce que l'Europe précisément a pénétré dans leur vie professionnelle et dans leur vie privée* - sont plus soucieuses plus incertaines il n'empêche que l'Europe a progressé (POI 95)

La proportion de commentaires est plus élevée dans ce volume. Les éléments de segmentation, à l'inverse, ne tiennent qu'une place marginale. Les locuteurs de POI 95 multiplient les parenthèses (qui servent à préciser ou à multiplier les points de vue, à prendre appui sur le lexique pour en modifier le rôle, ...). Ce type d'insertions entre le sujet et le verbe pourrait être une caractéristique propre à des locuteurs professionnels qui doivent redoubler de prudence dans des interventions publiques. Sa rareté dans les autres corpus utilisés le rend intéressant comme critère attaché à un genre précis :

dès lors que **des — hommes** *ce sont des hommes /de la circonstance, XXX/ ont été déjà sanctionnés punis par de la prison (POI 95)*

d'abord **monsieur Pasqua** lui-même — *qui confond un peu bien qu'il s'efforce de s'en défendre sa fonction ministre de l'Intérieur et sa fonction de président de l'association pour les primaires et c'est un problème quand même en république — que de trouver le même homme euh jouer euh le lobbyiste dans un cas et le ministre de l'intérieur dans l'autre — a dit lui-même voyant les réticences les réactions des grands juristes y compris des juristes qui ne sont pas proches de la gauche (POI 95)<sup>11</sup>*

En définitive, on obtient un discours qui, sur le plan syntaxique, comporte de multiples décrochages dans la linéarité et qui multiplie les parenthèses et les digressions<sup>12</sup> :

**ce que j'ai fait dans ma commune** *je peux vous dire évite je crois à n'importe quel citoyen d'être ce soir alors sauf si vraiment il passe à travers les mailles du filet mais d'être ce soir en situation de détresse absolue (POI 95)*

Les volumes POI 96 (guides sur le terrain) et POI 97 (résumés de films) offrent une répartition plus équilibrée des différentes sortes d'insertions identifiées.

---

11. Certes, l'exemple sort des limites tracées. Mais il permet de mesurer l'ampleur de ce type d'insertions.

12. Une autre caractéristique, qui sort des limites fixées au départ de ce travail, concerne le nombre d'insertions après le relatif *qui*. Elles sont nettement plus fréquentes dans le volume POI 95 (Hommes politiques) :

il y a quelque chose de plus **qui peut-être** peut se nouer autour de — la candidature de Jacques Delors enfin si elle est avérée (POI 95)

## 2.3. PREMIER BILAN

L'analyse présentée a permis de distinguer trois sortes d'associés qui peuvent "s'insinuer" entre le sujet et le verbe. Dans les pages précédentes, on a essayé de dégager les différences de fonctionnements et d'observer ce que les approches en terme de structure informative apportaient comme regard complémentaire à l'analyse syntaxique. Avant de poursuivre cet examen des constituants qui s'insèrent entre le sujet et le verbe, il semble utile de mettre l'accent sur deux caractéristiques que l'on ne retrouvera pas par la suite : les insertions ont pu être observées in situ, il faudra à l'avenir prendre en compte leur cheminement syntaxique dans des contextes plus larges (comme cela a déjà dû être envisagé pour le sujet); le sujet isolé du verbe par un associé n'est pas affecté de façon interne par cette insertion. Il s'agit là d'aspects qui feront l'objet de discussions dans la partie suivante.

## 3. LES SÉQUENCES RÉGIES PAR LE VERBE

Pour être considérées comme régies, les séquences "insérées" doivent répondre de façon positive aux trois critères suivants :

## a) être proportionnelles à une proforme

je pense que le Parti communiste *à un certain moment de notre histoire* a joué un rôle national in- contestable (POI 95)

je pense que le Parti communiste **alors** a joué un rôle incontestable

b) pouvoir être placées entre *c'est... que*

Jean de Berry *au quatorzième* l'a agrandi et transformé (POI 96)

*c'est au quatorzième* **que** Jean de Berry l'a agrandi et transformé

## c) être sensibles aux modalités du verbe

ma propre mère *quelquefois* s'est tue devant des gens (POI 97)

ma propre mère *quelquefois* s'est tue devant des gens **mais pas toujours**

Les séquences intercalées appartiennent à la réaction au sens large. Aucun exemple de complément valencielle (en dehors des clitiques, bien évidemment) n'a été recueilli. Le seul cas original concerne un complément lié au superlatif :

non mais — raisonnons globalement — jusqu'à aujourd'hui — l'Europe — *de tous les grands continents* est le seul — à être un continent nain un continent mineur dans le domaine de la sécurité — (POI 95)

Les groupes intercalés sont proportionnels à des proformes comme *là, ainsi, alors*, etc. qui permettent de fixer leur valeur sémantique :

et ces clients-là *petit à petit* sont devenus des amis (LIC 95)

et justement ces deux-là en question — *un jour* ont reconnu le gardien de la maison de redressement qui leur faisait subir toutes ces tortures et tous ces viols — (POI 97)

Pour rendre compte de l'insertion d'associés entre le sujet et le verbe, il a fallu établir un classement formel des associés et observer certaines caractéristiques du sujet. Lorsque l'élément intercalé est un constituant régi, il convient en outre de prendre en compte les occurrences antérieures, "l'histoire syntaxique" de cette séquence. En effet, ces constituants rectionnels insérés ont généralement été utilisés dans le contexte antérieur (Blanche-Benveniste, 1997). Ils peuvent être récupérés soit sous la même forme :

c'est l'histoire d'une f- d'une femme qui vit *en Amérique* avec son mari et euh la vie euh *là-bas en Amérique* est très bien ils sont heureux et tout (POI 97)

ça n'était pas possible de leur permettre de s'installer *en France* ce qu'ils n'auraient pas manqué de faire puisque le niveau de vie *en France* était beaucoup plus élevé qu'en Algérie (POI 95)

soit sous une apparence modifiée qui traduit le changement opéré lors de la deuxième mention. C'est alors une partie du lexique qui est reprise ou reformulée :

et quand il y aura plus de message ben *le compte à rebours* sera fini et euh mh donc les vaisseaux *à la fin du compte à rebours* (euh, Ø) détruisent euh toutes les grandes villes (POI 97)

Certaines propriétés des éléments régis semblent liées à la position qu'occupe le complément<sup>13</sup> :

---

13. Le travail sur ces séquences est délicat puisqu'il remet en cause des "évidences" d'analyse qui laissent entendre que la place de certains compléments n'affecte pas leur statut syntaxique. Les analyses en thème et rhème ont bien montré que les présupposés étaient différents.

a) La plus générale, qui concerne toutes les séquences régies, tient à la proportionnalité avec certaines proformes. En position initiale ou finale, le complément entre dans un paradigme complet :

*dans les jours qui suivent* on a appliqué les consignes  
*alors* on a appliqué les consignes  
*quand* on a appliqué les consignes ?  
 on a appliqué les consignes *quand* ?

Intercalé entre le sujet et le verbe, le complément entre dans un paradigme réduit qui exclut la relation avec les interrogatifs :

le conseil général de l'époque *à partir de mille huit cent trente-trois* avait décidé d'y installer une sorte de musée charentais (POI 96)  
 le conseil général de l'époque *alors* avait décidé d'y installer un musée  
 \* le conseil général de l'époque *quand* avait décidé d'y installer un musée

b) Dans le cas de cumuls de compléments, les restrictions sont plus lourdes pour la position d'insertion :

avant ton arrivée *mardi* mes amis sont venus  
 \* avant ton arrivée mes amis *mardi* sont venus  
*mardi* mes amis avant ton arrivée sont venus

c) La position initiale permet à la séquence de porter sur plus d'une construction verbale comme dans :

puis *en quelques minutes* le jour tombera et les lampes à pétrole s'allumeront

Lorsque le complément est réalisé à droite du verbe il porte sur un seul processus verbal, il n'est pas partageable :

puis le jour tombera *en quelques minutes* et les lampes à pétrole s'allumeront  
 puis le jour tombera et les lampes à pétrole s'allumeront *en quelques minutes*

Placé entre le sujet et le verbe, la séquence temporelle présente cette particularité d'être enfermée dans une construction verbale précise :

puis le jour tombera et les lampes à pétrole *en quelques minutes* s'allumeront

D'autres caractéristiques conduisent à poser deux types distincts dans les insertions de constituants régis.

### 3.1. L'INSERTION JUXTAPOSÉE

L'apparente redondance de cette dénomination indique que, dans ce premier cas, le constituant placé entre le sujet et le verbe ne semble pas changer d'interprétation s'il est placé ailleurs dans l'énoncé :

et justement **ces deux-là en question** — *un jour* ont reconnu le le gardien de la maison de redressement (POI 98)

et justement *un jour* **ces deux-là en question** ont reconnu le le gardien de la maison de redressement

L'interprétation du sujet ne paraît pas non plus affectée par la place qu'occupe ce complément. Qu'il soit avant ou après le sujet, la différence d'interprétation de l'énoncé est difficile à percevoir :

alors **l'individu ensuite** euh — a cherché à nous nous enfermer dans un local quelconque (POI 97)

alors *ensuite* **l'individu** euh — a cherché à nous nous enfermer dans un local quelconque

Dans ce type d'insertion, le complément peut être décrit comme étanche à double titre : son sens n'est pas affecté, de façon flagrante, par sa position et il ne "contamine" pas le SN sujet auprès duquel il est placé.

### 3.2. L'INSERTION SOUDÉE

À l'inverse, le complément rectionnel peut montrer une grande sensibilité à l'emplacement qu'il occupe. La position du complément modifie parfois son interprétation et sa portée. La démonstration reposera sur deux points :

#### 1. Le changement de sens du complément rectionnel

Certaines rections de type temporel ou locatif font mieux ressortir la variation de sens liée à la position. Divers arguments peuvent être avancés :

a) La position intermédiaire (entre le sujet et le verbe) est compatible avec deux interprétations là où la position initiale ne retient qu'une valeur. On le voit nettement en travaillant sur des paires d'énoncés.

Dans une première version, *ici* peut renvoyer :

- soit à la situation générale du locuteur (*la ville où il parle*), cette interprétation s'accompagne généralement d'un décrochage intonatif,
- soit être liée au démonstratif et fonctionner comme équivalent de *ce mur-ci*.



et **ce mur** *ici* est tout à fait célèbre pour les personnes qui font des études d'architecture (POI 96)

Dans la deuxième formulation, l'interprétation localisante (*dans cette ville*) est privilégiée et s'impose d'emblée, sauf contexte particulier qui activerait, avec difficulté toutefois, la seconde possibilité :

et *ici* **ce mur** est tout à fait célèbre

b) Il est connu que les enchaînements attendus sont différents selon la position qu'occupe la séquence "régie". Dans la première formulation, la séquence *au-dessus* a une valeur locative. Le prolongement de l'exemple pourrait s'appuyer sur l'alternance *au-dessus* / *au-dessous* avec conservation du même sujet :

*au-dessus* les ébrasements et les voussures sont maçonnés en avant du mur

*au-dessus* les ébrasements sont maçonnés en avant du mur *au-dessous* ils sont moins travaillés

Dans le deuxième exemple, la position qu'occupe cet élément locatif ouvre une liste implicite des points architecturaux observés. L'enchaînement conduira plutôt à modifier le syntagme sujet et à ne pas activer l'opposition *au-dessus* / *au-dessous* :

les ébrasements et les voussures *au-dessus* sont maçonnés en avant du mur (POI 96)

les ébrasements et les voussures *au-dessus* sont maçonnés en avant les contreforts sont moins travaillés

c) Certains exemples permettent d'approcher ces variations sémantiques liées à la place du "complément". Ainsi la séquence en "quand..." présente un caractère de probabilité plus ou moins fort selon sa position dans l'énoncé. Dans la première version la construction en *quand* est proche d'une construction en *si*. L'existence du SN sujet *la lecture* est alors incertaine, hypothétique<sup>14</sup> :

Mais **cette lecture**, *quand elle a lieu*, se borne quasiment à un ou deux spécimens de la production saisonnière. (Revel. *Le voleur dans la maison vide*. p. 45)

---

14. Comme dans l'exemple vu en (a), une deuxième interprétation, temporelle cette fois-ci, est envisageable. Elle semble toutefois moins immédiate.

Le deuxième exemple s'écarte de cette interprétation. Le complément a une valeur temporelle et dans l'énoncé l'existence de *cette lecture* n'est pas contestée, ni discutée :

Mais quand elle a lieu **cette lecture** se borne quasiment à un ou deux spécimens

## 2. L'influence de la rection sur le sujet

Le dernier exemple peut servir de transition entre les deux parties de l'argumentation. La fluctuation dans la valeur du complément affecte indirectement l'interprétation du SN sujet (*cette lecture*), puisque, comme on l'a vu, l'existence du référent est plus ou moins bien établie. D'une certaine façon, le sujet est donc atteint par le groupe rectionnel. Ces faits sont explicables dans deux cadres distincts :

- soit il s'agit d'un problème de portée. Le découpage syntaxique est inchangé quelle que soit la position du complément rectionnel. La dissociation est alors nette entre le statut syntaxique du complément (rattaché au verbe) et sa portée sémantique (due à un lien étroit avec le sujet). L'inconvénient de cette approche réside dans la notion même de "portée" qui s'avère plutôt vague (Daneil, 1998).
- soit il faut traduire dans l'analyse syntaxique les liens particuliers observés. C'est la solution qui sera privilégiée dans les pages suivantes, avec comme question centrale : faut-il remettre en cause le découpage syntaxique de l'énoncé, là où a priori il y a insertion d'un groupe rectionnel entre le sujet et le verbe ?

Les modifications dans le fonctionnement et l'interprétation de la séquence rectionnelle selon sa position incitent à explorer l'hypothèse que la structure syntaxique a été modifiée. Dans l'exemple :

il ne voulait pas le croire euh bien que **les sondages dans les deux ou trois jours précédents** euh l'eussent annoncé il se refusait à le croire (POI 95)

l'insertion permet en fait de placer le sujet dans une sorte de processus différent de celui exprimé par le verbe. La séquence *dans les deux ou trois jours* semble plus en accointance avec le SN *les sondages* qu'avec le processus verbal.

Comment traduire syntaxiquement cette présentation ? L'une des solutions serait de réanalyser le sujet : ce ne serait pas la séquence lexicale brute (limitée au seul SN) mais la séquence lexicale étoffée (composée de l'ensemble SN + insertion). Pour cela, il convient de bousculer quelque

peu certains cadres habituels et d'envisager une relation à moyen terme entre :

- le complément de nom (*les sondages des 2 ou 3 derniers jours*) qui réalise une sorte de fusion, de dépendance complète,
- et le complément de verbe (*dans les deux ou 3 derniers jours, les sondages...*) qui n'atteint pas le sujet<sup>15</sup>.

L'insertion (*les sondages dans les 2 ou 3 derniers jours*) ouvre la possibilité d'une nouvelle relation qui s'écarte d'un modèle de type binaire<sup>16</sup> peut-être trop réducteur.

Cette hypothèse permet de mieux traiter les modifications qui atteignent le SN. C'est une sorte de sujet "dynamique", aspectuel qui est utilisé. D'une certaine façon, l'élément inséré reporte sur le sujet son sémantisme, il fournit l'angle sous lequel doit être envisagé le groupe qui précède. Ainsi, ce n'est pas le *beau-frère* en tant qu'individu mais le beau-frère transformé par son ivresse qui *pique une crise* :

le lendemain matin euh au réveil — le **le beau-frère** *encore sous l'effet de l'alcool* pique euh une une crise en apprenant que euh que sa sa sœur n'est pas mariée (Mystery Train)

### 3.3. CONCLUSION PARTIELLE

L'analyse des insertions qui appartiennent à la rection met à jour de nombreuses caractéristiques originales. Elle conduit d'une part à s'intéresser au "passé syntaxique" de ce constituant et à rechercher sous quelle forme il a pu être introduit dans le contexte antérieur. D'autre part, certains exemples possèdent deux interprétations qui correspondent à deux analyses différentes.

Aussi a-t-il fallu poser deux types d'insertion : la juxtaposition, qui laisse intacts le sujet et la rection placés côte à côte, et la fusion qui fabrique un sujet complexe dans lequel les deux groupes enchaînés forme

---

15. Chervel (1998) fournit un éclairage original sur le problème étudié dans ces pages. À travers les versions latines, il observe les constructions syntaxiques qui sont favorisées dans les copies d'élèves. Il est conduit à identifier une sorte de "modèle" de la prose classique qui tend à occuper l'emplacement entre le sujet et le verbe :

Caracalla pour diminuer l'horreur de son action, mit Geta au rang des Dieux (Montesquieu) exemple cité par Chervel

Comme il l'indique, on connaît finalement assez mal la distribution des compléments qui ne peuvent occuper cet emplacement et doivent forcément être placés en tête.

16. On pense aussi à l'opposition explicative / déterminative, qui pourrait être utilisée pour décrire certains exemples. Là encore, cette alternative est-elle suffisante ?

un constituant original, dans lequel le SN est affecté de façon interne, un peu à l'image des nexus.

#### 4. LES SÉQUENCES GREFFÉES À UN NOM

Les énoncés examinés dans cette partie se rattachent à l'apposition. Il est bien évidemment exclu de s'intéresser en détail à cette notion particulièrement rebelle<sup>17</sup>. Comme on l'a déjà signalé, les tests de reconnaissance du sujet sont peu adaptés pour traiter de ce phénomène de syntaxe interne. Les cas les plus facilement repérables sont ceux dans lesquels "l'insertion"<sup>18</sup> est proportionnelle à la série marquée par le pronom *lui* sur le modèle de :

et ce recueil — *le Gaspard De La Nuit* (n'a paru, n'apparut)  
qu'après sa mort — a été tiré à quelques exemplaires et n'a eu aucun  
retentissement (LIC 95)

et ce recueil *lui* n'a paru qu'après sa mort

##### 4.1. LA SUITE LEXIQUE + PROFORME

On s'en tiendra à des exemples où le pronom présente une forme "simple" telle que *lui, eux, elle*<sup>19</sup>. Le sujet possède généralement une étendue réduite (c'est-à-dire que le syntagme se compose, au maximum, d'un déterminant et d'un nom). L'ordre d'apparition des deux composantes de l'ensemble est contraint :

en contrat C.D.D. les vacataires sont euh des C.D.D. mais sur une  
journée hein on y reviendra les C.D.D. *eux* ont un contrat plus ou  
moins long donc un un contrat euh de -- un mois pour les plus courts

17. Cette dernière partie ne fera qu'effleurer un domaine complexe qui ne pouvait pas être ignoré dans les facteurs d'éloignement du sujet. La littérature sur l'apposition est abondante. On renvoie à Wilmet (1997) et à Neveu (1998) pour une discussion sur son extension. Caddéo (thèse en cours) en dresse un inventaire dans les corpus de français parlé.

18. Le codage des énoncés reste semblable : l'insertion i.e. l'apposition est en italiques, la séquence qui précède est en gras. Les exemples "délicats" où la frontière entre insertion et commentaire demanderait un examen minutieux n'ont pas été recherchés :

le chef d'orchestre *donc mari de Charlotte Rampling* est reparti (POI 97)  
l'image des partis quels qu'ils soient *partis de gauche partis de droite* a  
certainement besoin d'être réhabilitée en France (POI 95)

19. Un terme comme *lui-même* semble posséder d'autres valeurs et d'autres fonctionnements que ceux décrits ici.

six mois pour euh ceux qui sont présents le le plus longtemps ici sur le parc (POI 96)

Dans le schéma le plus répandu, deux éléments sont présentés conjointement ou traités en parallèle. Le recours à la proforme va ainsi jouer d'une opposition et servir à singulariser l'un des deux<sup>20</sup>. Dans l'exemple ci-dessous, dans le couple présenté (Paul Abadie père / Paul Abadie fils), le pronom *lui* permet de singulariser le second<sup>21</sup> :

les amateurs d'art vont finalement hum presque regretter la restauration qui a été exécutée quelques années auparavant par l'architecte **Paul Abadie père** – finalement **Paul Abadie fils** *lui* arrive et veut rendre la cathédrale son unité romane (POI 96)

Le même mécanisme se retrouve dans l'opposition entre une mère et sa fille<sup>22</sup> :

elle est [la mère] **elle** est Américaine mais euh **sa fille** *elle* est Iranienne est Iranienne selon la loi euh – la loi euh qui est établie en Iran (POI 96)

C'est, en règle générale, le deuxième terme qui s'adjoint la proforme selon le schéma suivant :

1 <sup>er</sup> terme .....	2 <sup>e</sup> terme + lui
<i>Bertrand</i>	<i>Rimbaud lui</i>

et **Bertrand** est l'inventeur d'une espèce de de prose rythmée très particulière que l'on retrouvera presque pas chez Baudelaire – un peu chez Rimbaud par moment(s) mais très discrètement parce que **Rimbaud lui** veut se démarquer complètement de la versification traditionnelle donc il faut pas qu'on ait l'impression de pseudo vers (LIC 95)

L'autre disposition (1<sup>er</sup> terme + *lui* et 2<sup>e</sup> terme) est bien moins représentée dans les corpus :

pourquoi – parce que les fournisseurs eux – **les fournisseurs** *eux* se se gargarisent là on leur ils ils désossent leur viande sans que **le professionnel** la voie (LIC 95)

20. Nolke (1997) parle de pronom focalisateur pour décrire de tels emplois. Ce n'est pas le pronom lui-même qui est focalisé. Il fonctionne comme un index qui pointe sur l'élément focalisé (le sujet dans ce cas).

21. Dans les exemples suivants, les deux éléments qui sont opposés seront présentés en gras.

22. La proforme *elle* dans l'énoncé *sa fille elle est Iranienne* se prête à deux interprétations. Mais, dans cet exemple, l'écoute de l'enregistrement permet d'affirmer, sans hésitation, qu'il n'y a de double marquage sur le sujet.

je crois que le contrat phare de de référence c'est le contrat Afer – hein euh qui est une filiale du groupe Victoire – donc **ce contrat-là Afer lui** arrive réellement souvent en tête **et notre contrat donc Lybra** qui s'appelle en fait Préviretraite donc sur les les bouquins financiers on /les, le/ retrouvera sous ce vocable-là arrive donc dans les cinq premiers contrats –

Cette distinction rejoint un peu les problèmes d'anaphore et de cataphore. Il semble plus habituel, dans les exemples recueillis, de s'opposer à un élément déjà introduit dans le contexte antérieur que de s'opposer, par anticipation, à un SN.

Cette disposition des éléments n'est pas propre aux sujets humains et se retrouve dans les contextes où doit être marquée une singularisation :

et puis – – le style externe – *par contre lui* – – est basé sur les mouvements les techniques – et – – donc X – – di- différent des du **du style interne** (LIC 95)

c'est un calcaire très fin assez blanc et euh qui est surtout destiné à la sculpture **le gros œuvre de la façade lui** était réalisé principalement avec du calcaire Achaie (POI 96)

Depuis le mois de mai, tous les mardis, pendant une heure à une heure et demie, **le rituel** est presque immuable. **L'atmosphère, elle**, est incertaine (*Le Monde*, 25-09-98)

Bien évidemment, des schémas plus étoffés existent (avec combinaisons des formes décrites séparément). Ainsi la proforme peut s'ajouter à une séquence lexicale :

ensuite monsieur euh **Léon Tief** — *un économiste célèbre aussi* — *lui* nous parle d'un certain paradoxe c'est le paradoxe de de Léon Tief (LIC 95)

De même, la proforme peut apparaître simultanément avec un associé décrit en 2.2. (élément de validation) qui sert à renforcer la saillance du terme singularisé :

et c'est là où euh **la femme elle de son côté** euh n'accepte pas la situation (POI 96)

Le terme de validation (*de son côté*) permet de focaliser sur un sujet thématique, la proforme (*elle*) intervient pour singulariser un syntagme qui forme couple avec un autre élément.

#### 4.2. RÉPARTITION DANS LES CORPUS

Ce tour présente une répartition remarquable dans les données que nous avons exploitées. Les volumes POI 96 (Guides) et POI 97 (Résumés de films) comportent un nombre élevé d'appositions, alors qu'elles sont quasiment absentes des enregistrements d'hommes politiques POI 95. Un seul exemple, d'un type différent de celui retenu ici, a été relevé dans ce dernier volume :

**vo**tre directeur de campagne *Bruno Mégret* a présenté cette semaine le détail de votre campagne électorale (POI 95)

Une grande régularité apparaît dans l'utilisation de cette tournure<sup>23</sup>. Les attestations sont fréquentes dans des passages narratifs. Ce contexte favorable d'apparition peut-être formulé en terme de "genre". Dans les corpus utilisés les locuteurs présentent de nombreux personnages (résumés de films, récits de faits historiques). Cela explique certaines caractéristiques des exemples trouvés. Beaucoup évoquent des personnages fictifs ou réels. Mais le schéma grammatical ne se réduit pas au trait "humain". Plusieurs exemples proviennent du volume LIC 95. Ils ont été puisés dans les passages narratifs des corpus rassemblés.

Il est frappant d'observer que des phénomènes parfois proches tels que l'apposition et certains associés à valeur parenthétique possèdent des distributions aussi différentes. Leur répartition pourrait vraisemblablement servir d'indicateur pour caractériser les genres. Ce type (lexique et pro-forme) se rencontre peu en début de texte. Il sert à opposer deux éléments.

#### 5. CONCLUSION

La réalisation du sujet présente une variété de fonctionnements encore assez mal décrites. Ce travail a cherché à faire ressortir quelques particularités des sujets au travers des insertions qui se réalisent entre le sujet et le verbe. Trois regards complémentaires ont été envisagés. À partir d'un cadre syntaxique général (l'opposition entre rection et associés) a pu être dressé un inventaire des différentes sortes d'insertions et de quelques-unes de leurs propriétés. Le travail sur des contextes larges a permis d'observer les propriétés d'emploi de ces sujets éloignés. Plusieurs fonctionne-

---

23. Cette observation porte sur l'ensemble des appositions observées et pas seulement sur le type examiné dans ces pages.

ments ont été présentés. Ainsi, certains associés favorisent la proéminence du sujet, servent à le focaliser. Certains compléments réactionnels tendent à "s'intégrer" au sujet et à le modifier de façon interne. Enfin, la répartition des diverses sortes d'insertion a été mise en relation avec les corpus utilisés. On a ainsi pu constater que la distribution des diverses organisations décrites ne se fait pas de façon aléatoire dans les corpus mais correspond bien à des genres différents. Une classe d'associés insérés (les éléments de validation) et les réactions se retrouvent dans tous les corpus. Les appositions et les parenthèses (autre classe d'associés) sont utilisées de façon sélective. Les passages narratifs constituent un contexte favorable à l'apparition des appositions. Inversement, les interviews d'hommes politiques en sont presque entièrement privées. Ce sont plutôt les commentaires (sous forme de construction verbale) qui y abondent. Ces résultats, même s'ils demandent à être affinés et plus amplement vérifiés, illustrent la variété de fonctionnement des sujets.

Paul CAPPEAU  
*Université de Poitiers*



## Bibliographie

- APOTHÉLOZ, Denis et REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José (1995). "Construction de la référence et stratégies de désignation", *TRANEL*, 23, pp. 227-271.
- (1995). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Librairie Droz.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1994). "Quelques caractéristiques grammaticales des 'sujets' employés dans le français parlé des conversations", dans YAGUELLO, Marina, (éd.), *Subjecthood and subjectivity. The status of the subject in linguistic theory*, Paris, Ophrys.
- (1995). "Le semblable et le dissemblable en syntaxe", *RSFP*, 13, pp. 7-32.
- BRUNOT, Ferdinand (1905-1953). *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Colin.



- CAMPROUX, Charles (1958). *Étude Syntaxique Des Parlers Gévaudanais*, Paris, PUF.
- CADDÉO, Sandrine (en cours). "L'apposition : analyse syntaxique de l'apposition détachée dans la langue écrite et divers registres de la langue parlée", Thèse en cours, Université de Provence.
- CHERVEL, André (1998). *La culture scolaire. Une approche historique*, Paris, Belin.
- DANELL, Karl Johan (1998). "La portée comme phénomène linguistique", *Le français moderne*, LXVI-1, pp. 1-26.
- FERNANDEZ, M. M. Jocelyne (1994). *Les particules énonciatives*, Paris, PUF.
- GAPANY, Joël et ZAY, Françoise (1995). "Les relatives parenthétiques : problèmes de reconnaissance et de délimitation", *Scolia*, 5, pp. 31-64.
- GIRAULT-DUVIVIER, Ch-P. (1811). *Grammaire des grammaires*, Paris, A. Cotelle.
- NEVEU, Franck, (1959). *Étude sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain, dans un corpus de textes de J.-P. Sartre*. Paris, Honoré Champion.
- NØLKE, Henning, (1993). *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- (1997). "Anaphoricité et focalisation : Le cas du pronom personnel disjoint" dans De MULDER, Walter, TASMOVSKI-De RICK, Liliane, VETTERS, Carl (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Editions Rodopi B.V., pp. 55-67.
- WILMET, Marc (1997). "L'apposition : une fonction à réestimer", dans KLEIBER, Georges et RIEGEL, Martin (éds), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve, Duculot.